

Ecole élémentaire de l'Orangerie
12 rue de la Fontaine Saint Symphorien
78830 Bonnelles
Tel : 01 30 41 37 80
Mail : 0780278d@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL d 'ECOLE – 18/10/16

Présents :

Délégués des parents d'élèves APII: Mmes ROUVRAIS, NIVET, EMERAUD, ROCHER , M. DRUOT , TROUBLON
Les enseignants : Mmes DEMERVILLE- GUYOT- BONNEAU- LAFAURIE- MORVAN - BOURGEOIS et FUSS, M. COLINEAU
Chargées des affaires scolaires, mairie : Mme GENESCO et M. POUPART (Maire)
Déléguée départementale : Mme MIDONET

Absents excusés :

M. WIRTH, Inspecteur de l'Education nationale

La séance débute à 18h30

1-règlement intérieur

Ajout d'un encart : la collation est autorisée, mais à base de fruits ou gâteaux secs, en quantité raisonnable (petite collation). Cette collation n'a pas de caractère obligatoire.

Le règlement propose déjà un encart concernant les horaires d'ouverture du portail. Il est décidé de notifier de manière plus précise « à 8h30, le portail sera fermé. Au bout de 5 retards, un mot sera adressé aux parents. »

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

2-fonctionnement de l'école

*Bilan effectifs

31 CP, 26 CE1, 27 CE2, 28 CM1, 21 CM2. Répartition sur 6 classes
CP 21- CP CM1 à 18 -CE2 27- CM1 20- CM2 21 soient 133 élèves dans l'école.

*échanges de service :

Anglais / sciences CE2<>CM1 (tous)

Chorale le jeudi 1 semaine sur 2 CE2,CM1, CM2 avec Mme GUYOT puis CP, CE1 avec Mme FUSS

Arts visuels / EPS le mardi CM2<>CM1 (tous)

*Cyclisme : Cette activité n'est possible qu'avec la présence d'un intervenant extérieur.

Il est nécessaire d'avoir des parents accompagnateurs, validés par l'inspection. L'activité débutant au mois de septembre, les parents sont sollicités dès le mois de juin. Tous les parents susceptibles d'être disponibles sont invités à s'inscrire à ce moment, de manière à obtenir l'agrément pour le plus grand nombre. Il est toujours possible de se désister à la rentrée. L'obtention de l'agrément au mois de septembre est moins rapide. Pour assurer la sécurité et le nombre réduit d'enfants par groupes, le nombre de parents doit être important.

3 séances pendant lesquelles les élèves travaillent en demi-groupe : familiarisation avec le matériel (sécurité, états du vélo), manipulation du vélo. Le casque doit être bien attaché, les vélos en état de fonctionner. Il est important, à la maison, que les parents vérifient l'état du matériel (pneus, casque, freins...)

1 petite sortie d'1 heure

1 grande sortie de 2 heures avec un parcours plus long pour les CM2.

Les enseignants remercient la mairie et la caisse des écoles d'offrir la collation à mi-parcours.

*Piscine :

Les séances auront lieu à la piscine de Rambouillet. La caisse des écoles finance le transport. La mairie finance les entrées.

Les séances débuteront fin janvier et seront réparties comme suit : pendant 4 semaines les CP et CM2- 8 semaines CP-CE1 et 4 semaines CM2-CE1.

Les CP et les CE1 bénéficieront de 12 séances.

Les CM2 bénéficieront de 8 séances. Les CM2 prépareront et passeront le test du « savoir nager ».

Les enseignants du CP et CE1 solliciteront les parents pour accompagner les élèves dans les vestiaires.

Les heures d'EPS sont entièrement consacrées à cette activité. Pourtant, l'école participe à des rencontres USEP et chaque classe doit donc préparer ces rencontres. L'horaire d'EPS est pris alors sur d'autres matières.

*APC 10h30 /11h30 le mercredi matin pour des séances en petits groupes, essentiellement de la remédiation et de la méthodologie.

Quelques séances en rapport avec le projet d'école :

Parcours citoyen (délégués...)

Relation aux familles : communications, affiches, diaporamas,

Expression orale et écrite : exposés, comptes-rendus de sorties

Les enseignants essaient de prévenir les familles le plus tôt possible des séances d'APC. Il peut arriver qu'un élève ait besoin d'un coup de pouce ponctuel. Les familles sont alors prévenues à la dernière minute.

*RASED : Il est constitué d'une psychologue scolaire et d'un maître E qui aide les enfants en difficulté scolaire. Les interventions débuteront début novembre (4 élèves de CP sont concernés). Les interventions ont lieu pendant le temps scolaire.

*évaluations CE2 :

Les élèves de CE2 passent des évaluations communes à toutes les écoles de la circonscription. Elles ont eu lieu à la fin de septembre. C'est une photo de la classe en début d'année pour orienter les objectifs de travail de l'année. Les parents pourront voir les résultats pendant les vacances. Aucun résultat ne sera remonté à l'inspection.

*LSU

Livret Scolaire Unique

C'est un livret épuré, valable du CP à la 3^{ème}. Les domaines d'enseignement apparaissent sur le côté. Chaque compétence évaluée apparaît mais l'appréciation est une moyenne des résultats obtenus sur toutes les compétences du domaine.

Objectif atteint, partiellement atteint, atteint, dépassé. De manière interne à l'école, la nouvelle formule LSU sera accompagnée, lors du 1^{er} trimestre, du livret proposé les années précédentes.

Les compétences transversales, surtout l'attitude des élèves, n'apparaissent plus dans ce nouveau livret.

De nouveaux items apparaissent : le parcours citoyen (auquel sont associés les délégués, les permis vélos/ piétons /internet), le parcours d'éducation artistique, et le parcours d'éducation à la santé.

Les données seront stockées et accessibles d'une école à l'autre et d'un collège à l'autre.

*Conseil école/ collège

Le nouveau cycle3 est constitué des CM1 CM2 et 6^{ème}.

Il permet aux enseignants d'échanger autour des programmations, des échanges CM2/6^{ème}, des élèves en difficulté.

Les enseignants de CM2 ont demandé un échange avec les professeurs du collège en juin dernier pour prévoir une programmation des enseignements sur le cycle : il aura lieu le 28 novembre.

3-Médecin scolaire

Il n'y a pas de médecin scolaire sur le secteur, c'est un autre médecin qui permet le suivi des dossiers le mercredi matin. Le poste d'infirmière est prolongé cette année. Elle permet un dépistage en CE2 (élèves de 8 ans) avec vérification de l'audition et de la vue, sur le temps scolaire.

Une intervention sera faite au CE1 sur le sujet des dents. Il s'agit d'un travail avec les élèves sur ce thème, mais pas d'un dépistage.

4- Exercices de sécurité :

Retour sur l'exercice « alerte intrusion ».

Le scénario a été proposé par l'inspection de circonscription avec la consigne de s'échapper.

Il est fait dans le but d'entraîner les enfants à se protéger ou se cacher, rapidement et en silence. Ils ont été préparés en amont dans chaque classe.

Cet exercice a permis de dédramatiser la situation. Il a fait apparaître que l'évacuation est longue, que le signal d'alerte n'est pas efficace. Proposition d'un signal visuel déclenchable dans toutes les classes.

A l'issue de cet exercice, les enseignants ont fait remonter les besoins : clés pour ouvrir tous les portails, pose de film sans tain sur les baies vitrées, possibilité de fermer toutes les portes de classes à clé pour se barricader.

Le ministère demande aux enseignants de réfléchir et de trouver une solution à ces situations. Les enseignants regrettent de ne pas avoir été accompagnés par les institutions (gendarmes, psychologue, mairie). Les enseignants ont présenté cet exercice aux élèves de manière à ne pas transformer l'école en un lieu inquiétant.

Une information a été distribuée aux familles.

Les parents d'élèves souhaiteraient être également prévenus lors des autres exercices.

Deux autres exercices auront lieu dans l'année, en novembre et mai, les scénarios ne sont pas connus à l'avance.

*Aménagement et surveillance dans la cour.

Le portail est fermé à clé à 8h30. La personne de service ferme le portail et s'occupe des élèves dans la cour. Les aller-retours au portail ne sont pas possibles.

Etant donnée la configuration de la cour, un surveillant dans la cour suffit. La présence de deux enseignants favoriserait les conversations entre adultes et diminuerait l'efficacité de la surveillance. Lorsqu'un enfant se blesse, il prévient l'enseignant dans la cour et va dans la salle des maîtres pour se faire soigner par l'enseignant de service qui veille au bon déroulement des sorties, entrées et passages aux toilettes.

5- Projets de l'école

Projet d'école :

Les actions du projet d'école tournent autour de 3 axes :

Axe pédagogique : Production d'écrit : exposés, cahier de littérature,

Résolution de problèmes : défis maths

Axe culturel : chorale, sorties culturelles, productions plastiques (marché de Noël), histoire des arts

Axe citoyen : rencontres USEP, recyclage piles, compotes et instruments d'écriture, élections délégués et éco-délégués, permis piéton, vélo, internet

Projets de classe :

Concours de piles pour toutes les classes

Les CP travailleront sur le corps,

CM2 le tour du monde,

CP-CM1 et CM1 Vendée Globe et programmation

CE1 histoire récente,

CE2 CM1 classe transplantée, découverte d'un autre environnement, la montagne.

Sorties envisagées : palais de la découverte CM2, université d'Orsay pour des ateliers scientifiques

Classe transplantée : une réunion d'information aura lieu en janvier. Les familles seront sollicitées pour le paiement dès novembre.

Tous les CM1 et les CE2 partiront la semaine du 5 mars à St Jean d'Aups (6 accompagnateurs). Le coût du séjour est de 485 €. La caisse des écoles (110€) et la coopérative scolaire (20€) participent au frais, ce qui ramène ce prix à 355€

Des opérations sont menées pour réduire encore le coût de ce séjour.

La vente des bulbes a permis de faire baisser le prix de 18€ par enfants. Elle a pu voir le jour grâce à l'investissement des parents, de l'APII et de la caisse des écoles. D'autres actions sont prévues pour ce séjour: tombola au marché de Noël de Bonnelles, vente de gâteaux...

Mme Coudreau et Mme Delaere (parents de CE2) ont récupéré les informations sur les vêtements .

Rappel : la caisse des écoles aide les familles qui en ont besoin pour la rentrée, la cantine, l'étude et les voyages scolaires ; elle paie le transport pour les sorties scolaires.

Dates à retenir

Marché de Noël : vendredi 9 décembre à 18h30 : chorale puis vente d'objets au profit de la coopérative scolaire, vente de gâteaux au profit de la classe transplantée, festival du livre au profit de la bibliothèque de l'école.

Fête des écoles : samedi 1^{er} juillet

6- coopérative bilan

Chaque famille a reçu en début d'année le détail des comptes pour l'année 2015/2016.

Il est à noter que la subvention mairie de l'année 2014-2015 a été retrouvée et versée sur l'année 2015-2016, ce qui explique le montant élevé de la subvention.

7-USEP

Des rencontres auront lieu avec différentes écoles :

CP, CE1 CE2 orientation aux étangs de Hollande (avril)

CP, CP-CM1 et CE1 acrosport (février)

CE2, CM1 et CM2 Ultimate (30 mars)

CM1 et CM2 Balle ovale (mai)

Tous niveaux athlétisme (27 juin)

Toute l'école sera inscrite à une rencontre départementale proposée dans le parc du château de Versailles, qui aurait lieu le 15 juin.

8-Travaux d'été

Nouveau portail, ravalement de toute l'école, achat de tables et chaises

Les urinoirs des garçons posent souci : les odeurs d'urine sont persistantes et gagnent les classes et le hall. Le jet des chasses d'eau n'est pas suffisamment puissant et mouille le sol, ce qui le rend dangereux. Les urinoirs ont été fermés. Pendant les vacances, il est prévu un détartrage des chasses d'eau.

Le bouton de la chasse d'eau est trop haut pour les CP et très difficile à presser.

9- Prochains conseils d'école : 28 février 2017 et 6 juin 2017

La séance est levée à 20h30

Secrétaire de séance

S. FUSS

Enseignante

Directrice

E. LAFAURIE